PROJET PÉDAGOGIQUE

DU 14/04/2026 AU 24/04/2026

PERNES

DIRECTEUR : VITSE CORENTIN

MARTINAGE DOMINIQUE

SOMMAIRE

I - Présentation de l'accueil de loisirs :

A / TernoisCom :

B / La structure accueillante et son public :

a) *La structure accueillante*
b) *Le Public et ses caractéristiques*

C / L'équipe pédagogique :

a) *La composition*
b) *Les fonctions et rôles de chacun*
c) *L'espace de négociation*
d) *L'évaluation de l'équipe pédagogique*
e) *Les réunions*
f) *Matériel à disposition*

D / La communication :

E / Intervention sportive

F / Nettoyage des locaux :

G / Thème de la session :

II- Différents temps de la journée :

A / Accueil et Départ échelonné :

B / La repas et le goûter :

C / La journée type :

D / Les soins ; Exercice :

E E / Camping :

III- Les projets :

A / Le projet éducatif de TernoisCom :

B / Le projet pédagogique :

IV/ Annexes :

I / Présentation de l'Accueil de Loisirs

A) TernoisCom

Après le rassemblement des communautés de communes les vertes collines du Saint-Polois, la communauté de communes de la région de Frévent, la communauté de communes de l'Auxilois et la communauté de commune du Pernois en janvier 2017. TernoisCom est née, présidée par Monsieur Bridoux et son vice-président à la jeunesse, Mme. Gaillard. TernoisCom regroupe 104 communes reparties dans le Pas de Calais s'étendant du Pernois à l'Auxilois.

TERNOISCOM a pour vocation à travers son service jeunesse de développer les loisirs, les services et la culture auprès des jeunes du territoire et notamment pour les jeunes issus du milieu rural n'ayant pas un accès immédiat et évident aux structures urbaines. Ainsi les communes environnantes ont été sollicitées afin de pouvoir implanter des accueils de loisirs dans leurs locaux communaux.

Le responsable du service jeunesse est M. Scelers et la coordinatrice de la période est Mme Hautefeuille. L'Accueil de se déroulera du lundi 14 avril au vendredi 24 avril 2026 dans la commune de Pernes sur la base de deux semaines de 5 jours.

B) La structure accueillante et son public

a) La structure accueillante

L'Accueil de loisirs se déroule à l'Ecole Primaire Marcel Dollet (7 chemin du Forestel, 62550 Pernes en Artois) ainsi que dans les locaux de la salle de Sport « Le Cosec » se trouvant en face de l'école.

<u>Entrée principale de l'accueil pour les 3-10 ans :</u>

Accueil des enfants et des parents chaque matin et chaque soir aux horaires habituels affichés sur les écriteaux.

La grille est fermée dès la fin de l'accueil à 9h et à 14h afin de respecter le plan Vigipirate en vigueur. En cas de retard, le numéro du directeur est disponible pour les parents afin qu'ils le contactent.

La salle qui permettra la restauration pour les enfants en demi- pension lors des heures de repas de 12h à 13h30 pour les enfants mangeant à la cantine.

La salle dans laquelle le four pour le réchauffage des plats se trouve annexé au réfectoire, seul le personnel de cantine et l'équipe y a accès.

4 salles d'activités qui permettront aux enfants de 3 à 11 ans d'être séparés en fonction de leur âge et aux animateurs de pouvoir laisser libre cours à leur imagination tant dans l'aménagement dans la réalisation d'animation.

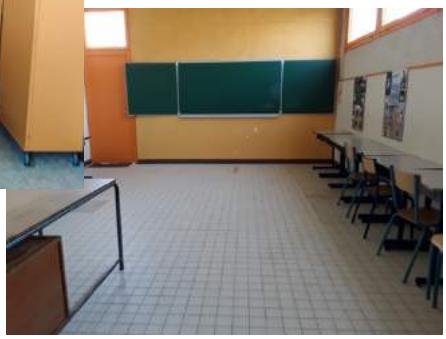

Cour intérieure sécurisée permettant aux enfants et aux animateurs de pouvoir passer des moments de détente et d'animation, le tout dans le respect des lieux ainsi que de la faune et flore environnante. Nous avons également une cour juste à côté du préau.

Nous avons la chance de disposer de différents coins d'herbes et de terrains en périphérie ou dans l'enceinte de l'ACM afin de pouvoir mettre en place de nombreuses animations variées dans le respect des protocoles sanitaires en vigueur.

De plus, nous retrouvons dans l'enceinte de l'ACM de nombreux sanitaires tant pour les plus petits que pour les plus grands mais également les adultes.

b) Le public et ses caractéristiques

Lors de cette session, notre Accueil Collectif de mineurs accueillera des enfants de 3 à 11 ans avec un effectif global plus ou moins proche de 40 enfants par semaine. Chaque enfant est différent mais au sein de notre accueil, il trouvera sa place dans son groupe et pourra profiter pleinement de ces vacances. Nos animateurs veilleront à respecter le rythme de chaque enfant lors des animations mais aussi à connaitre les différentes caractéristiques de leur groupe d'enfant dans le but de pouvoir leur proposer des animations en adéquation avec ces dernières.

Quelques caractéristiques :

3-5 ans

Les champs d'explorations s'élargissent, les capacités (communication, motrices) progressent mais globalement les remarques (en termes de besoins) restent assez proches de ce qui a été énoncés sur les - de 3 ans **Ma relation aux autres**

- Connaître les autres : partager des moments sans être capables de développer des relations collectives et de coopérations (les jeux collectifs peuvent éventuellement se lancer à 4/5 ans mais en nombre limité en y rejouant régulièrement, à durée limitée, sans équipe)
- Égocentrisme : je suis le centre de mes préoccupations (je voudrai que l'adulte ne soit que pour moi)
- Ma référence principale reste ma famille
- Je fais la différence entre les garçons et les filles et je joue avec tout le monde

Mes capacités, ce que je fais

- Mes jeux principaux : jeux symboliques, d'imitation, moteurs (courir, vélo, grimper...)
- Ma capacité d'attention est courte (10 à 20 minutes) : je papillonne au niveau de l'activité
- Je suis curieux et je pose beaucoup de « pourquoi » ; je n'interroge pas les réponses même si elles sont irrationnelles.
- Je ne comprends que le concret
- Je commence à donner vie aux choses et à percevoir la notion de la mort
- Peu d'intellectualisation des espaces temporels et spatiaux : besoin de perception directe, de rituels

A quoi je joue

- Le jeu symbolique est important : coin dînette, poupée, déguisements, coiffure, établi en plastique, garage voiture...
- L'enfant joue au ballon mais pas de jeux collectifs (pas de notion d'équipe)
- Jeux de construction : Lego, Kapla
- Jeux de mémo ou puzzle : 30 pièces ou 60-100 pièces avec accompagnement...
- Quelques jeux collectifs : pan lapin, épervier, filet pêcheur, lapin chasseur, traîne mon balais, un éléphant, tomate...

6 ans

Je passe progressivement vers un âge de « l'élémentaire » (transition entre le maternel et l'élémentaire) : la difficulté est de prendre en compte cette évolution différente pour chaque enfant...

- Je commence à pouvoir vivre le collectif (notion d'équipe)
- Je commence à distinguer le réel de l'imaginaire
- Les transgressions dans les règles (le jeu n'existe pas sans règle) disparaissent peu à peu
- Le langage se conceptualise

7-11 ans

Sur le plan personnel et de la socialisation

- Je maîtrise les possibilités de mon corps (il me reste à les perfectionner)
- Curiosité sur les phénomènes de procréation, de la mort
- Je structure progressivement mon espace temporaire et spatial

- Idéalisation de l'adulte (cette idéalisation peut être rompue avec la déception) et l'enfant veut comprendre les consignes, les règles qu'on lui donne)
- La référence est un besoin. L'enfant peut avoir plusieurs adultes dans son champ d'actions mais a besoin d'une référence adulte à certains moments de la journée (référence dans la vie quotidienne permettant ainsi de se rassurer, les confidences...) J'ai le même besoin avec mes copains et copines proches, ceux de ma chambre...
- On se sépare entre les garçons et filles avec un début de conflits, rapports de pouvoir. La construction sociale du genre se renforce (repérage des jeux pour chaque genre, participation différente à la vie collective). Y porter une attention afin d'y réfléchir et d'infléchir certains comportements
- On peut commencer à donner quelques temps très autonomes (je fais seul) mais sur des périodes courtes et appropriées

Sur le plan des connaissances et des capacités

- Acquisition des principes de conversation
- Les jeux collectifs et d'équipes sont possibles. Le bluff (jeux avec les alliances, usage du non-dit de la règle apparaissent que vers 9-10 ans et parfois plus tard : notion forte autour de l'injustice...)

A quoi je joue

- Activités manuelles diverses qui se complexifient : usage d'outils...
- Jeux avec équipe (la complexité progresse avec l'âge) : pensez à une diversité dans les types de jeux : jeux d'expression (taboo, jeux de mimes, jeux dramatiques), construction et équilibres/adresses (Bamboléo, Djenga, billards, légos techniques...), jeux à règles (Croâ, jungle speed...), jeux d'équipes (Ballon grenoblois, la baguette, trois camps...), jeux sportifs sans équipe (balle assise..)

C) L'équipe Pédagogique

a) Composition

L'équipe pédagogique est composée de membres issus pour la plupart des communes de TernoisCom. Elle a été recrutée en fonction des candidatures déposées spontanément mais aussi des compétences de chacun et notamment vis-à-vis du public accueilli.

VITSE Corentin (BAFD)
MARTINAGE Dominique (Stagiaire BAFD)
CATALKAYA Lilya (Stag BAFA)
DESNYDER Timéo (Stagiaire en immersion)
LABITTE Timéo (BAFA)
LARUELLE Adelyne (BAFA)
LEFEBVRE Julie (BAFA)

b) Les Fonctions et Rôles de chacun

Le directeur est le **responsable légal et pédagogique** de l'accueil. Il assure la **sécurité**, le bon fonctionnement de la structure, et le respect de la **réglementation**.

- Élaborer le **projet pédagogique** à partir du projet éducatif de l'organisateur.
- Recruter et encadrer l'équipe d'animation.
- Assurer la **gestion administrative et réglementaire** (DDCS / SDJES, feuilles de présence, fiches sanitaires…).
- Garantir la **sécurité physique, morale et affective** des mineurs.
- Organiser le **fonctionnement quotidien** : plannings, rotations, sorties, repas, etc.
- Être l'**interface entre les familles, les partenaires, l'équipe et l'organisateur**.
- Gérer le **budget** et les aspects matériels (locaux, matériel, transports...).
- Animer les réunions d'équipe et assurer une **dynamique collective**.

Le directeur adjoint est le **bras droit** du directeur. Il le soutient dans la gestion du centre et peut avoir une **mission spécifique** (pédagogique, logistique, planning...).

- Participer à la **mise en œuvre du projet pédagogique**.
- **Remplacer le directeur** en cas d'absence.
- Coordonner les **plannings d'activités** ou de rotation.
- Animer les temps de **réunion et de bilan** avec les animateurs.
- Assurer le **suivi des animateurs** et les accompagner dans leur posture éducative.
- Être en **appui terrain** pour les animations ou en soutien lors des temps clés (accueil, repas, sorties).
- Aider à la **gestion du matériel** et à la logistique.

L'animateur encadre un groupe d'enfants et met en œuvre des activités dans le respect du projet pédagogique. Il garantit la **sécurité**, le **bien-être** et l'**épanouissement** des mineurs.

- Assurer la **sécurité physique et affective** des enfants.
- Proposer, préparer et animer des **activités variées** (jeux, ateliers, sorties...).
- Participer à l'**accueil des enfants et des familles**.
- Veiller à la **cohésion du groupe** et gérer les éventuels conflits.
- Contribuer à la **vie quotidienne** : repas, hygiène, transitions…
- Participer aux **réunions d'équipe** et aux bilans d'activités.
- Être à l'écoute des enfants et favoriser leur **autonomie**, leur **expression** et leur **inclusion**.

Le surveillant de baignade est **responsable de la sécurité des enfants pendant les temps de baignade**. Il doit être **titulaire du SB** (qualification spécifique BAFA) ou d'un diplôme de maître-nageur (BNSSA, BPJEPS AAN...).

- **Organiser et sécuriser** les baignades (mer, piscine, lac, etc.).
- **Mettre en place le périmètre de baignade**, surveiller en permanence les enfants.
- Vérifier les **conditions météo, de sécurité et de matériel** avant chaque baignade.
- Connaître et appliquer les **protocoles de secours** (mise à l'abri, alerte, gestes de secours…).
- **Informer et sensibiliser** les enfants et l'équipe sur les règles de sécurité aquatique.
- Coopérer avec les animateurs pour organiser les temps dans l'eau et hors de l'eau.
- Adapter la baignade au **niveau des enfants** (test de nage, zones différenciées...).

⚠ Le SB **ne peut pas animer** pendant la baignade : il doit se **consacrer uniquement à la surveillance**.

L'assistant sanitaire est responsable du **suivi de la santé** des enfants sur le séjour. Il ne remplace pas un professionnel de santé, mais il assure les **premiers soins, la gestion des traitements médicaux et le suivi des fiches sanitaires**.

- **Gérer la pharmacie** du centre : vérifier les stocks, l'état du matériel, les dates de péremption.
- **Administrer les traitements** médicaux prescrits selon les fiches sanitaires et ordonnances.
- Remplir le **registre des soins** en cas d'intervention (chute, blessure, maux divers...).
- **Isoler et surveiller** un enfant malade ou blessé en attendant les suites nécessaires.
- Assurer le **lien avec les familles** en cas de problème de santé.
- Contacter les **professionnels de santé ou services d'urgence** si besoin.
- Participer à la **prévention santé / hygiène** : lavage des mains, eau, soleil, repas…

📌 Ce rôle peut être assumé par un animateur désigné, **formé aux gestes de premiers secours (PSC1 ou équivalent)**.

c) L'espace de négociation

<u>Pour les enfants :</u>

✅Non négociable (règles fixées pour garantir le bien-être et la sécurité de tous) :

- **Respect des autres** (enfants et adultes).
- **Interdiction de la violence** (physique, verbale, psychologique).
- **Respect des règles de sécurité** (dans les lieux, les déplacements, les activités…).
- **Respect du matériel et des locaux**.
- **Participation aux temps obligatoires** (repas, sorties, déplacements, rassemblements).
- **Respect du rythme de vie** (heures de repos, repas…).
- **Respect des décisions de l'équipe d'animation** quand elles concernent la sécurité ou le vivre-ensemble.

🤜Négociable (l'enfant peut choisir ou participer aux décisions) :

- Le **choix des activités** (ateliers libres, planning à choix, votes...).
- La **prise de parole et d'initiative** dans le groupe.
- La **création de règles de vie en groupe** (élaborées ensemble).
- L'**organisation de leurs temps calmes ou jeux libres**.
- Le **mode d'expression** (dessin, parole, jeu, écriture…).
- La **participation à des projets collectifs** (fresque, spectacle, jardin, etc.).

<u>Pour l'équipe :</u>

✅Non négociable (règles à respecter en toutes circonstances) :

- **La sécurité physique et affective des enfants** (surveillance constante, gestes adaptés).
- **Le respect du projet pédagogique** (objectifs, valeurs, cadre éducatif).
- **L'application des règles de vie communes** (respect, politesse, bienveillance).
- **L'encadrement réglementaire** (ratios, lieux interdits, autorisations…).
- **La neutralité professionnelle** (pas de jugements personnels, pas de favoritisme).
- **L'interdiction de violence physique ou verbale**, même dans des situations conflictuelles.
- **La confidentialité des informations sur les enfants**.
- **Le respect des horaires, de l'équipe et des rôles attribués**.
- **Être exemplaire dans le comportement et le langage**.

Négociable (selon le contexte, l'équipe, les enfants) :

- Le **choix des animations ou des activités** proposées.
- L'**organisation des temps libres ou des transitions**.
- La **répartition des tâches dans l'équipe**.
- La façon de **gérer la dynamique de groupe** (méthodes pédagogiques, ambiance…).
- Les **rituels d'accueil ou de fin de journée**.
- Les **projets spécifiques** portés par un animateur.
- Le **mode de communication avec les enfants** (dans le respect du cadre éducatif).

d) L'évaluation de l'équipe pédagogique

L'évaluation de l'équipe pédagogique permet de proposer des évolutions, de remédier aux situations problématiques. Elle permet aussi de vérifier la pertinence et la cohérence des actions de chacun envers le projet pédagogique, entre les finalités définies et le fonctionnement quotidien du centre de loisirs en référence aux orientations éducatives de l'organisme.
Ces objectifs fixés par l'équipe d'animation doivent être vérifiés et évalués de manière régulière.

Quelques Outils :

Animateurs
• Grille d'évaluation • Entretien de début de session afin de positionner l'animateur et l'accompagner au mieux • Entretien à mi session et fin de session • Mise en place d'objectif • Quantifier en pourcentage • Observer leurs comportements

Exemples

- Le matériel mis à disposition a-t-il été suffisant et adapté aux attentes ?
- Les enfants étaient-ils contents des animations proposées chaque jour ?
- Les enfants ont-ils acquis les réflexes suivants : dire bonjour et au revoir, se laver régulièrement les mains, goûter à tout lors des goûters et des repas, ne pas mettre des déchets par terre et les trier, adapter les gestes barrières ?
- Les activités de consommation ont-elles plu aux enfants ?
- Quels étaient les retours des parents ?
- La communication au sein de l'équipe a-t-elle été satisfaisante ?

L'évaluation du projet pédagogique a pour but de faire un bilan de notre session et voir si nous avons oui ou non était en lien dans nos actions afin d'être au plus proche de ce qui est écrit dans ce dernier. Cette évaluation passe tout d'abord par la quantification et qualification du nombre d'actions réalisés afin d'atteindre les objectifs pédagogiques fixés en équipe. Nous pouvons également réaliser cette évaluation à l'aide des enfants à la fin de plusieurs animations.

A la fin de la session, le directeur a une dernière mission consistant à faire un bilan de l'Accueil de loisirs, qu'il aura déjà amorcé en équipe lors de la dernière réunion avec son équipe notamment sur les points suivants : Relation enfant/ Animateurs ; Intervention sportive et ludothèque ; Intervenant

extérieur ; Repas ; Temps de vie quotidienne ; Locaux ; Communication et Respect du protocole sanitaire.

Les animateurs se seront positionnés sur ces différents thèmes en termes de points positifs et à améliorer pour les futures sessions, le directeur fera un résumé du ressenti de ces animateurs tout en ajoutant son propre avis et quelques améliorations possibles.

Un entretien avec le coordinateur et les autres directeurs est également prévu afin de pouvoir exprimer et expliciter plus de choses oralement que nous aurions pu mettre à l'écrit.

A noter que chaque semaine durant l'ACM, une réunion de coordination est prévue entre le directeur et le coordinateur afin de faire un bilan de la semaine et pouvoir fixer des objectifs pour les jours à venir.

e) Les réunions

La préparation de l'ACM a nécessité l'organisation de deux réunions de préparation avec l'ensemble de l'équipe d'animation.

Ces réunions ont permis :

- Une présentation et une rencontre de l'équipe pédagogique.
- Un rappel des orientations éducatives.
- Une présentation des locaux et des activités possibles.
- La définition de l'organisation interne
- Un rappel des attentes et devoirs des animateurs.
- Un échange et un travail sur les objectifs pédagogiques proposés par la direction.
- Un travail concerté sur les projets d'activités.
- Une installation des locaux en fonction de notre thème.

Des réunions quotidiennes auront lieu le soir, après le départ des jeunes, pour faire un point sur la journée passée et préparer au mieux la journée du lendemain (horaires de chacun/ activités). Ce temps d'échange avec l'équipe pédagogique est primordial pour déceler toutes les difficultés et essayer de trouver des solutions ensemble.
Ce temps de travail, à part entière, doit rester un moment convivial. Nous essayerons cependant d'être efficaces pour ne pas se disperser et aller à l'essentiel. Après cette réunion l'équipe est amenée à rentrer chez elle pour respecter leur temps de sommeil et être en forme pour les jours qui suivent afin d'encadrer au mieux les jeunes. Un animateur fatigué est un animateur dangereux pour lui et pour l'ensemble du groupe.

Des réunions de bilan seront programmées chaque semaine afin de pouvoir également faire un point avec l'ensemble de l'équipe avec une prise de recul suffisante sur l'implication et le travail proposé durant la semaine au public accueilli et se donner des objectifs réalisables dans les jours à suivre. Des réunions afin de suivre l'avancée des animateurs sur chaque semaine auront lieu le dernier jour de chaque semaine afin de réaliser un bilan avec eux et fixer des objectifs de progression.

D) Communication

Avec les parents :

Les informations sur les diverses sorties et les plannings seront mis en ligne sur le site internet du Service Jeunesse de TernoisCom et seront également affichés à l'entrée de l'Accueil de loisirs sur la grille ou un panneau d'affichage. En cas d'absence des groupes il sera obligatoire de mettre une affiche à la porte avec les informations nécessaires (nombre d'enfants et d'animateurs, lieu de la sortie et heure de retour, itinéraire et numéro du directeur). Pendant le centre, la direction et les animateurs seront à l'écoute des parents et échangeront avec eux en respectant les distanciations nécessaires dictées par le protocole sanitaire.

Au sein de l'équipe :

Avant l'ouverture de l'accueil de loisirs l'équipe s'est réuni 2 fois afin d'apprendre à se connaître, de créer une cohésion, de travailler sur le projet pédagogique et le fonctionnement, de revoir la législation et d'autres points essentiels, de préparer les activités et enfin de mettre en place l'accueil de loisirs. Pendant l'accueil de loisirs, lors des réunions quotidiennes, les animateurs seront amenés à échanger sur leur journée. La communication entre l'équipe se fait également via les appels téléphoniques lors des sorties ou par le biais du groupe WhatsApp créé pour l'équipe d'animation.

Avec le Service Jeunesse :

La communication avec le service jeunesse se fait par le biais de notre Coordinatrice (Mme Hautefeuille ou via le numéro et mail du service jeunesse (0321040168 ; *jeunesse@ternoiscom.fr*).

E) Intervention Sportive

Lors de cette session, nous avons des interventions menées par des permanents du Service Jeunesse qui auront lieu. Nous aurons en première semaine des interventions sportives à de multiples reprises encadrées par Hugues qui viendra sur notre site afin de faire pratiquer différents sports aux enfants tout en respectant les conditions sanitaires en vigueur. Mais aussi faire découvrir de nouveaux sports aux enfants et leur susciter l'envie de pratiquer.

F) Nettoyage des Locaux

Depuis la crise sanitaire, une agence de désinfection passera deux soirs par semaine afin de procéder à la désinfection des locaux. C'est l'entreprise AGENOR qui effectuera cette désinfection avec du personnel attribué sur les différents sites de TernoisCom. Cette désinfection a lieu au moment du départ du dernier enfant du site et se poursuit le temps que tous les locaux soient désinfectés.

G) Le thème de la session

Lors de cette session, nous avons choisi en équipe de profiter de la période automnale et d'Halloween pour partir sur le thème : L'école des Héros.

II / Différents temps de la journée

A) Accueil et Départ échelonné

Avec notre fonctionnement, qui propose une ouverture à la demi-journée ou à la journée complète, les parents ont le choix lors de l'inscription de leur(s) enfant(s). Ainsi les enfants peuvent être inscrits uniquement le matin (avec ou sans restauration), uniquement l'après-midi (avec ou sans restauration) ou à la journée complète (également avec ou sans restauration).

L'accueil du matin a lieu de 8h à 9h, pour les enfants présents uniquement le matin ou ceux présents à la journée complète, afin de s'adapter au mieux aux rythmes des enfants et des parents. Durant cet accueil, les parents sont reçus par le directeur à la grille, directeur étant le seul interlocuteur durant cette session en lien avec le contexte sanitaire. Pendant l'accueil, les enfants d'une même tranche d'âge sont regroupés dans le même lieu afin de créer un lien entre eux et de créer un groupe homogène. Ils ont à leurs dispositions différentes ateliers, tel qu'un coin calme où ils peuvent discuter ou décider de ne rien faire, des jeux de société, jeux de construction ou petites animations encadrés par les animateurs. Aucun brassage entre groupe aura lieu, les enfants sont répartis dans une salle qui leur est attribué avec des animateurs référents, même règle pour les animateurs qui suivent le même groupe durant la session.

Les temps d'accueil sont des temps d'animation à part entière. En effet, les animateurs sont chargés de mettre en place des accueils animés et d'animer les jeunes tout au long de la journée.

Avant le déjeuner, les jeunes ne mangeant pas le midi sur place peuvent être récupérés par leurs parents entre 12h et 12h30 et être ramenés ou non entre 13h30 et 14h au sein de l'accueil de loisirs après en avoir averti l'animateur référent. Les enfants présents à la journée passent à table vers 12h15.

Pour les enfants inscrits à la demi-journée (uniquement l'après-midi), l'accueil échelonné s'effectue de 13h30 à 14h. Le soir, le départ a lieu de 17h30 à 18h30, période durant laquelle les jeunes peuvent de nouveau bénéficier des installations précédemment citées. Un appel sera effectué à chaque entrée et sortie de l'accueil (Matin, midi, début d'après midi et soir) afin que nous sachions qui se trouve dans l'enceinte du centre.

B) Le repas et le goûter

Les repas seront pris à partir de 12h15 dans la salle de restauration lorsque tous les enfants non-demi-pensionnaires sont repartis. Les repas sont fournis par la société Dupont Restauration et réchauffé par le biais d'un four par le personnel communal affecté pour la session.

Les animateurs partagent le repas avec les enfants, assis à leur table. L'animateur veillera ainsi au bon déroulement du repas tout en étant dans l'échange avec l'ensemble des jeunes présents. Le moment du repas est un moment convivial, reposant et constructif pour tous.

Le goûter est un moment convivial qui se déroulera entre 16h-17h selon les activités prévues durant l'après-midi. Si un enfant présente des risques d'allergie importants, il est demandé aux familles de fournir le gouter adéquat et de l'indiquer dans les fiches sanitaires lors de l'inscription. L'usage du papier essuie-tout sera favorisé pour une hygiène certaine. De plus, une gourde sera demandée aux enfants afin de faciliter le service et éviter tout échange entre eux.

C) La journée type

Il faut préciser qu'une journée type constitue une journée dont le déroulement sera normal, c'est à-dire sans interruption par une activité de consommation quelconque.
Ainsi, les horaires fixés le sont à titre indicatif et sont susceptibles de modification.

- **7h45** : Arrivée des animateurs + mise en place d'ateliers pour les enfants (film, jeux de sociétés, activités sportives)
- **8h-9h** : Accueil échelonné des enfants, répartition par tranches d'âges, ateliers proposés par les animateurs
- **9h-12h00** : Activités manuelles, sportives, culturelles ou grands jeux mis en place par les animateurs selon le planning établi
- **12h/12H30 - 13h15** : Passage aux toilettes pour le lavage des mains pour les demi-pensionnaires et temps de repas *(Désinfection des locaux par un animateur)*
- **13h15-14h** : Temps calmes /autogérés pour les enfants /jeunes et accueil des enfants inscrits à l'après-midi à partir de 13h30
- **14h-16h30** : Activités manuelles, sportives, culturelles ou grands jeux mis en place par les animateurs selon le planning établi
- **16h30-17h00** : Goûter *(Désinfection des locaux par un animateur)*
- **17h-17h30** : Fil rouge / Trame
- **17h30-18h30** : Départ échelonné avec temps d'accueils, ateliers proposés par les animateurs
- **18h30 et plus** : Réunion et Préparation

D) Les soins / Exercice

- Les produits pharmaceutiques seront entreposés dans une salle à l'écart des enfants et interdite d'accès ou seront rangés dans une trousse à pharmacie.

- Chaque soin apporté, même minime, sera répertorié sur une page spécifique laissée à l'intérieur des trousses et sera visé et reporté sur le carnet « Bobos » par le directeur puis dans le cahier d'infirmerie présent sur le site.

- Tout traitement particulier nécessitant un protocole devra apparaître dans les fiches sanitaires avec des consignes précises. Il est important de rappeler qu'aucun médicament ou traitement ne pourra être donné au jeune sans la présence d'une ordonnance médicale.

- Il est nécessaire de rappeler qu'à chaque sortie, l'animateur du groupe aura en charge de prendre la trousse à pharmacie. En cas de grande sortie (nécessitant trajet en bus par exemple), l'animateur sera dans l'obligation d'emporter avec lui les informations importantes liées aux jeunes afin d'avoir avec lui tous les renseignements nécessaires en cas de problème mineur ou majeur.

  ➔ En cas d'incendie, il est impératif d'assurer l'évacuation rapide et en bon ordre de la totalité des occupants des bâtiments, c'est pourquoi dans les deux premiers jours suivant le lancement de la session, un exercice sera réalisé afin de sensibiliser chacun.

E) Camping

Durant la session, nous allons avoir des semaines de camping pour les enfants de 8 à 11 ans lors de la 4e semaine d'août, et pour cela il y a quelques points où l'attention doit être porter :

Avant de partir :

- **Sensibiliser** les enfants aux règles d'hygiènes pour la préparation des repas
- **Préparer** le menu afin qu'il soit équilibrer et éviter le gaspillage
- **Vérifier** le matériel
- Fournir un trousseau camping aux parents.

Durant le camping :

- Les enfants doivent être lavés et avoir des vêtements propres
- Port de la charlotte et des gants obligatoires pour la préparation des repas
- Respect de la chaîne du froid et du chaud
- Rangement et lavage du plan de travail et du sol de la cuisine
- La vaisselle propre sèche à l'air libre
- Les tentes sont rangées et organiser pour ne rien perdre - Les poubelles sont vidées tous les jours.
- Une tente infirmerie doit être mise à disposition

À faire tous les jours :

- Relever la température du réfrigérateur et du congélateur de manière régulière. On affiche sur le réfrigérateur le relevé des températures avec la date, l'heure et la personne qui le fait.
- Réaliser des repas témoins avec la date, l'heure, la contenance et les différents aliments. Le plat témoin est a garder 5 jours au réfrigérateur.

- Il est essentiel d'afficher les menus, les régimes particuliers dans la cuisine. De plus, il ne faut pas oublier les affichages obligatoires : numéro d'urgence, assurance, déclaration, planning des activités, interdiction de fumer.

III/ Les projets

A) Le projet éducatif de TernoisCom

Nos objectifs éducatifs, complémentaires de ceux de l'école et de la famille, seront mis en œuvre dans un souci de laïcité et de démocratie.

Au fil des échanges avec les partenaires, trois valeurs sont apparues comme étant au cœur du projet éducatif du territoire. Le PEDT a pour vocation d'incarner et de décliner ces valeurs au quotidien dans le travail auprès des enfants, des jeunes et des familles du territoire.

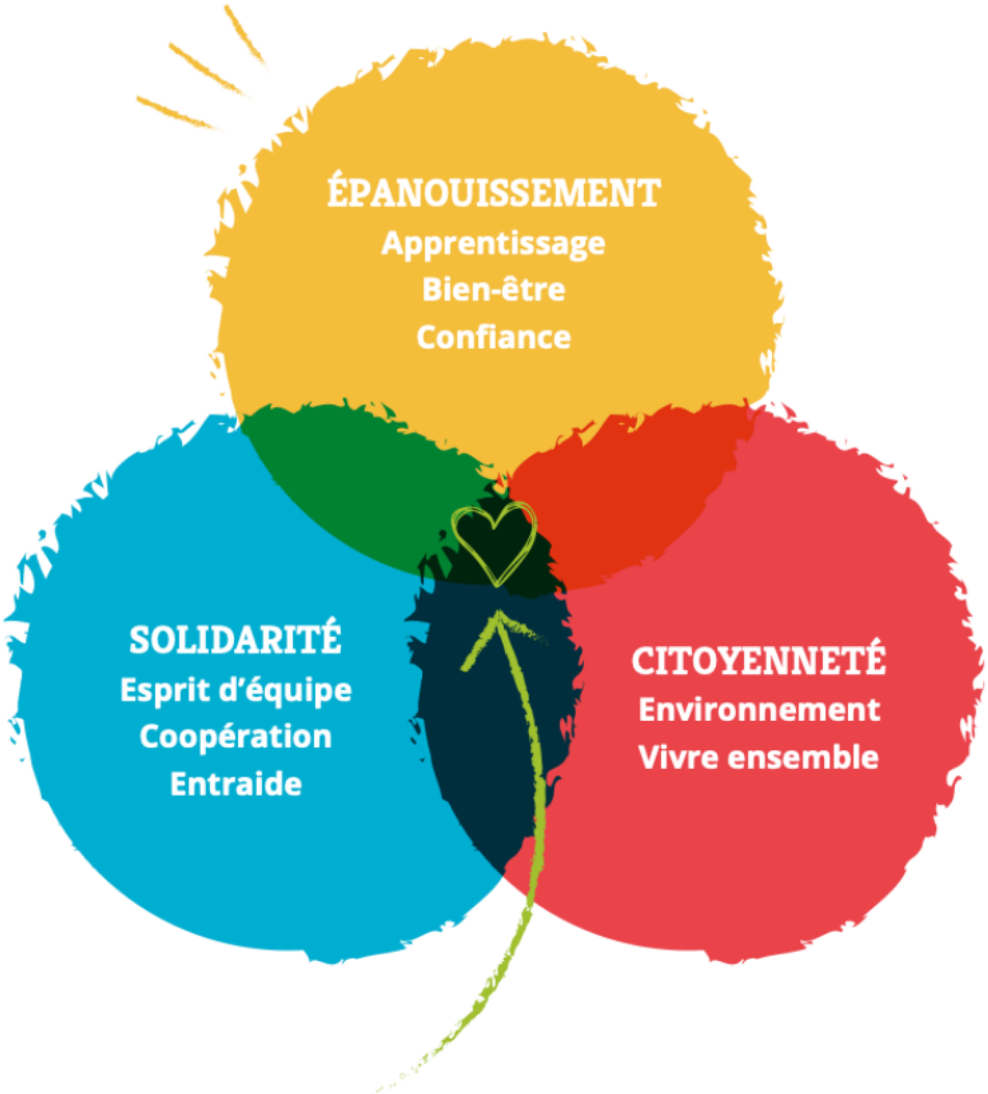

Le PEDT du Ternois

B) Le projet pédagogique

Par suite de la lecture du projet éducatif et la réunion de préparation, l'équipe pédagogique a tenu à mettre en avant trois intentions éducatives sur lesquelles il nous semble important de travailler et qui permettent à chacun de transmettre ses valeurs.

🟦 1. Valeur : Solidarité / Justice

✅Objectif opérationnel :

D'ici la fin des vacances, 100 % des enfants auront participé à au moins une activité favorisant l'entraide ou la coopération.

🔧Moyens concrets :

- Mise en place régulière de **jeux coopératifs** ou en équipes mixtes.
- Organisation de **projets collectifs** : fresque, jardin, spectacle, construction…
- Attribution de **petites responsabilités tournantes** (distribuer le goûter, aider à ranger, accompagner un plus jeune...).
- Animation de **débats ou jeux de rôle** sur l'injustice, l'égalité, le partage.

✏️Indicateurs d'évaluation :

- Nombre d'activités coopératives menées / semaine.
- Nombre d'enfants impliqués dans les projets collectifs.
- Feedback des enfants lors de bilans ou conseils.

🟩 2. Valeur : Protection (environnement, sécurité, respect des autres)

✅Objectif opérationnel :

Sensibiliser 100 % des enfants aux gestes écoresponsables et aux comportements sécurisants durant la session.

🔧Moyens concrets :

- Création d'un **coin tri / recyclage** avec les enfants.
- Ateliers autour de la **protection de l'environnement**, de la nature, de l'eau, des animaux.
- Formation ludique sur les **gestes de sécurité** (dans les locaux, en sortie, à vélo, au soleil…).
- Mise en place de **pictogrammes** rappelant les règles de sécurité dans les espaces communs.
- Organisation de **"missions protection"** (gardiens du calme, éco-patrouille...).

✏️Indicateurs d'évaluation :

- Nombre d'ateliers réalisés.
- Amélioration observable des comportements (propreté, sécurité…).
- Autoévaluation par les enfants (quiz, jeu de questions...).

🟨 3. Valeur : Ambition

✅Objectif opérationnel :

Permettre à chaque enfant de découvrir et d'exprimer au moins un de ses talents ou envies personnelles au cours de la session.

🔧 Moyens concrets :

- Mise en place de **temps d'expression ou de projets personnels** (dessin, danse, sport, bricolage…).
- Ateliers "je découvre ce que je sais faire" ou "je me dépasse" (challenge sportif, artistique, etc.).
- Création d'un **mur des talents** ou "mur des réussites".
- Organisation d'un **temps festif** où les enfants peuvent présenter ce qu'ils ont créé ou appris.

✏️ Indicateurs d'évaluation :

- Nombre d'enfants ayant présenté un projet ou une réalisation.
- Feedback positif recueilli pendant les temps de parole ou de bilan.
- Observations des animateurs sur l'engagement et la participation active.

🟧 4. Valeur : Profiter de la vie & être en bonne santé

✅Objectif opérationnel :

Intégrer chaque jour des temps favorisant le bien-être physique et mental pour 100 % des enfants.

🔧 Moyens concrets :

- Organisation quotidienne de **temps calmes ou de relaxation** (respiration, sieste, lecture…).
- Ateliers autour de **l'alimentation équilibrée**, du sommeil, de l'hygiène.
- Activités sportives ludiques adaptées à tous les âges et tous les niveaux.
- Journée ou demi-journée "déconnexion" sans écrans (si applicable).
- **Météo des émotions** le matin ou en fin de journée pour verbaliser son ressenti (CPS).

✏️ Indicateurs d'évaluation :

- Nombre de temps bien-être/santé proposés chaque semaine.
- Implication des enfants dans les activités sportives et bien-être.
- Évolution des comportements liés à l'hygiène ou à la gestion des émotions.

CPS ET CYCLE SÉANCE

Lors de cette session, nous allons mettre en place, deux nouvelles techniques en animation.

Tout d'abord la notion de Cycle / Séance qui fait appel à une progression pour les enfants tout au long des jours dans le but d'atteindre un objectif en fin de semaine ou de session.
Pour se faire, les animateurs ont prévus des plannings pour que l'on apprenne aux enfants de nouvelles choses et que l'on donne du sens à toutes les animations mises en place par ces derniers.
Par exemple : sur notre accueil, nous allons mettre en place des goûters maisons, chaque jour les enfants vont apprendre à faire de la cuisine avec différents ustensiles ainsi que repartir à la fin de la session avec un carnet de recette qui leur permettra de pouvoir le refaire chez eux à la maison.
Dans un second temps, nous allons travailler les CPS : Compétences psychosociales définie de façon générale comme la capacité d'une personne à faire face efficacement aux exigences et aux défis de la vie quotidienne. C'est la capacité d'une personne à maintenir un état de bien-être psychique et à le démontrer par un comportement adapté et positif lors d'interactions avec les autres, sa culture et son environnement.
Autrement dit, nous allons prendre le temps chaque matin et chaque soir de savoir l'état d'esprit de chaque personnel présent sur l'ACM en leur demandant de se positionner sur une humeur pour eux au long de la journée. Possibilité que cette humeur reste inchangée sur la journée mais qu'elle change également.
Exemple : Passage de FATIGUE le matin à HEUREUX le soir ou de CONTENT le matin à TRISTE le soir.

IV/ Annexes

Quelques points sur lesquels il est impossible de transiger pour l'équipe :

- La sécurité est une question de bon sens. C'est pourquoi nous serons intransigeants sur des actes pouvant mettre en danger les enfants, mais aussi sur ceux qui pourraient nuire au matériel disponible. Un manque de rigueur, au niveau de la sécurité, est un motif de licenciement.
- Une tenue et forme physique pour encadrer et animer les activités.
- Une attitude morale irréprochable.
- Une attention permanente sur les besoins et les attentes des enfants et ainsi que sur leur sécurité.
- Un dynamisme à toute épreuve sera de rigueur.
- Un langage et des propos à surveiller, adapter son langage à la personne en face de nous - Une sécurité morale et affective à adopter vis-à-vis des jeunes.
- Une attitude juste et maternelle.
- Lors des animations : Vérifier la délimitation du terrain et la conformité des infrastructures. - La casquette et la crème solaire pour chaque jeune est obligatoire, ainsi que des chaussures appropriées.
- Toujours avoir en sa possession une trousse de secours, un moyen de communication avec les numéros importants, de l'eau et du papier toilette.
- Après chaque soin dispensé, noter le nom de l'enfant, les soins apportés et les médicaments utilisés.
- Chaque soir, veillé à reporter chaque soin apporté à un jeune dans le cahier d'infirmerie. - Le respect de l'environnement, avec application des gestes écologiques simples.

La sécurité

Déplacements :

Si trajet à pied = repérage des lieux, préparation du circuit en fonction de l'âge, le soumettre aux directeurs qui valident ou non
Sensibiliser les enfants sur les dangers possibles en tant que randonneur (ex : respect du code de la route)
Vérifier que le groupe sera visible et détectable par les automobilistes (gilets jaunes avant et arrière)
S'assurer qu'au moins un animateur ait un téléphone portable en état de fonctionnement Vérifier le contenu des sacs avant le départ
Vérifier la tenue vestimentaire adaptée ou pas (ex : sandalettes au lieu d'une paire de basket)

Déplacements à vélo :

Sensibiliser les enfants et jeunes aux dangers de la route (jeux autour du code de la route) Organiser des séances de vérification des vélos
Organiser des tests de vélo et faire que l'enfant s'améliore afin de pouvoir participer à la sortie
Fabriquer des outils de manière que les automobilistes connaissent le nombre de cyclistes Repérage des lieux, préparation du circuit en fonction de l'âge, le soumettre aux directeurs qui valident ou non

Baignade :

Rappeler les règles aux jeunes à propos des dangers qui peuvent subvenir à la mer Rappeler aux jeunes qu'ils doivent rester dans la zone de la ligne d'eau balisée

Les jeunes ne peuvent rentrer dans l'eau sans que le surveillant de baignade ne leur dise, ainsi que si leurs animateurs ne sont préalablement pas dans l'eau

Le handicap

Jeune en situation de handicap :

Si nous accueillons un jeune en situation de handicap, nous mettrons en œuvre les moyens nécessaires pour qu'il se sente intégré au sein des locaux et avec les autres. Un échange préalable sera organisé avec les parents des jeunes en situation de handicap afin de préparer au mieux son accueil. Un animateur s'occupera particulièrement du jeune et les animations proposées pourront être réalisées par le jeune et il ne sera pas mis à l'écart mais valorisé.

Ensuite, en rapport avec le projet pédagogique, plusieurs animations seront menées afin de faire évoluer le regard de l'ensemble des jeunes sur la situation de handicap. Il s'agit de changer le regard du jeune et combattre la discrimination envers les personnes en situation de handicap.

Le budget

Activités	**3,10€/jour/enfant**
Goûters	**0.50€/jour/enfant**
Matériels pédagogiques/ spécifiques	**0.10€/jour/enfant**

Le budget alloué au matériel pédagogique peut être utiliser pour les goûters si nous ne faisons pas de demande particulière concernant du matériel spécifique.

- Le taux d'encadrement sur site.

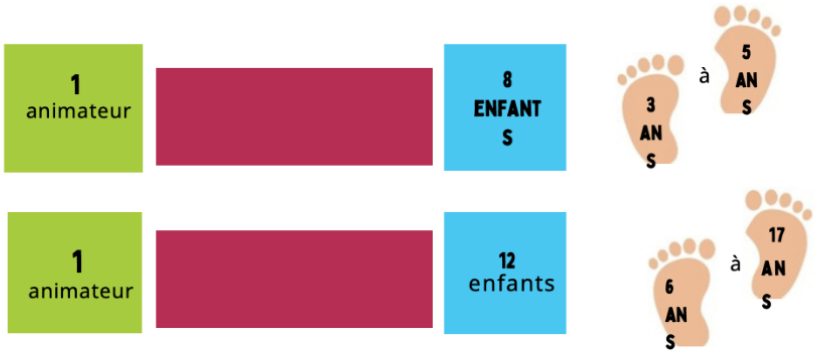

- Taux d'encadrement en piscine

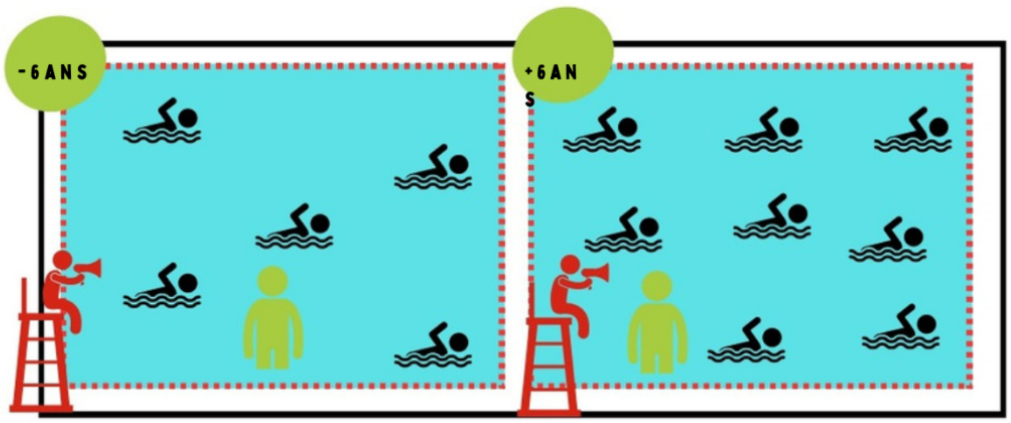

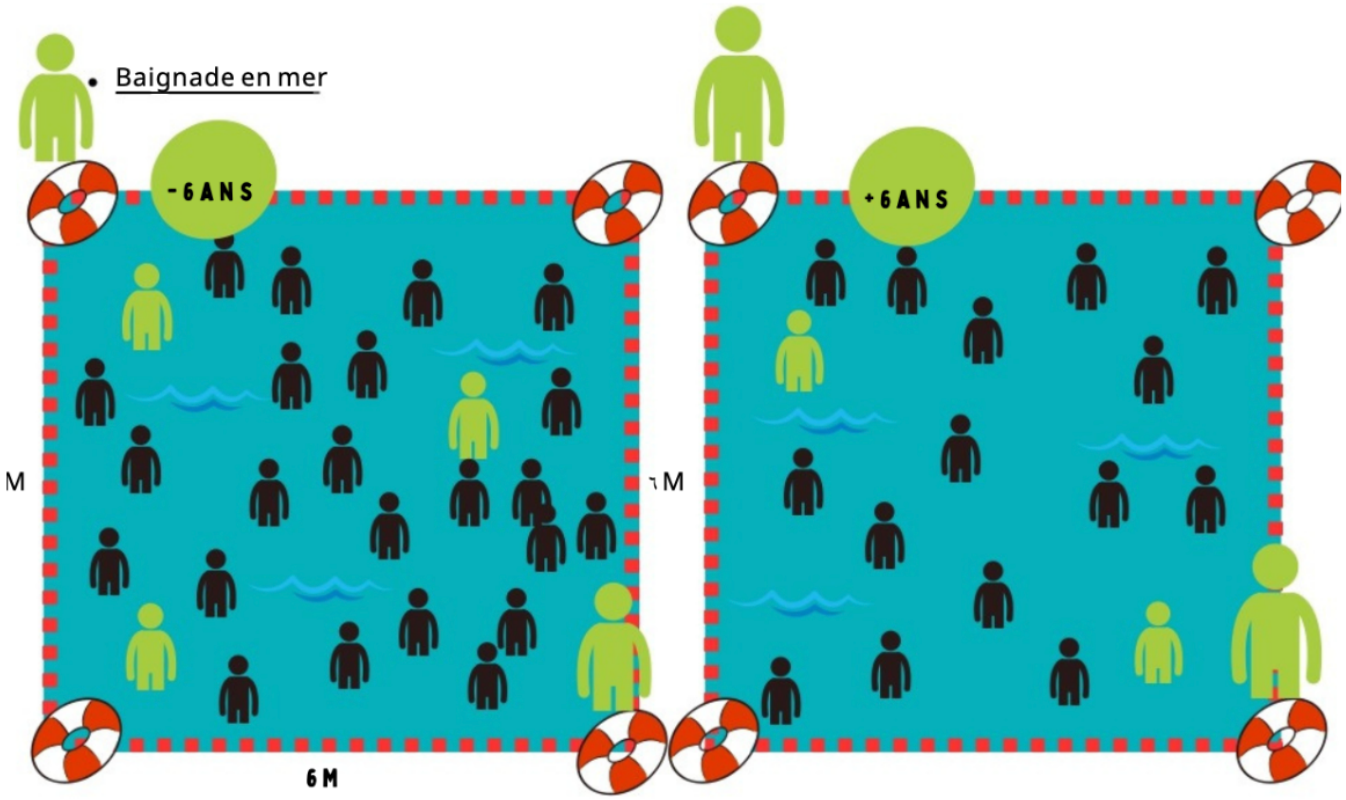

- AVANT 12 ANS LA ZONE DE BAIN DOIT ÊTRE MATÉRIALISÉE PAR UN FILIN PAR EXEMPLE, UNE LIGNE D'EAU FLOTTANTE C'EST ENCORE MIEUX : A PARTIR DE 12 ANS LA ZONE DE BAIN PEUT-ÊTRE BALISÉE PAR DES BOUÉES OU REPÈRES VISUELS FIXES (POINTS ORANGES) SANS ÊTRE MATÉRIALISÉ PAR UN FILIN LES RELIANT ENTRE EUX. A PARTIR DE 6 ANS, LE NOMBRE TOTAL DE BAIGNEURS NE PEUT DÉPASSER 40 : IL DOIT ÊTRE ENCADRÉ SELON UN RATIO DE 1 ANIMATEURS POUR 8 ENFANTS : LA PRÉSENCE D'UN SURVEILLANT DE BAIGNADE QUALIFIÉ EST OBLIGATOIRE (BSB, QUALIFICATION. SB, BNSSA, BPJEPS, BEESAN...)

- AVANT 12 ANS LA ZONE DE BAIN DOIT ÊTRE MATÉRIALISÉE PAR UN FILIN : AVANT 6 ANS LE NOMBRE TOTAL DE BAIGNEURS NE PEUT DÉPASSER 20 : IL DOIT ÊTRE ENCADRÉ SELON UN RATIO DE 1 ANIMATEURS POUR 5 ENFANTS DANS L'EAU : LA PRÉSENCE D'UN SURVEILLANT DE BAIGNADE QUALIFIÉ EST OBLIGATOIRE (BSB, BAFA QUALIF. SB, BNSSA, BPJEPS, BEESAN....

- Déplacement à pied

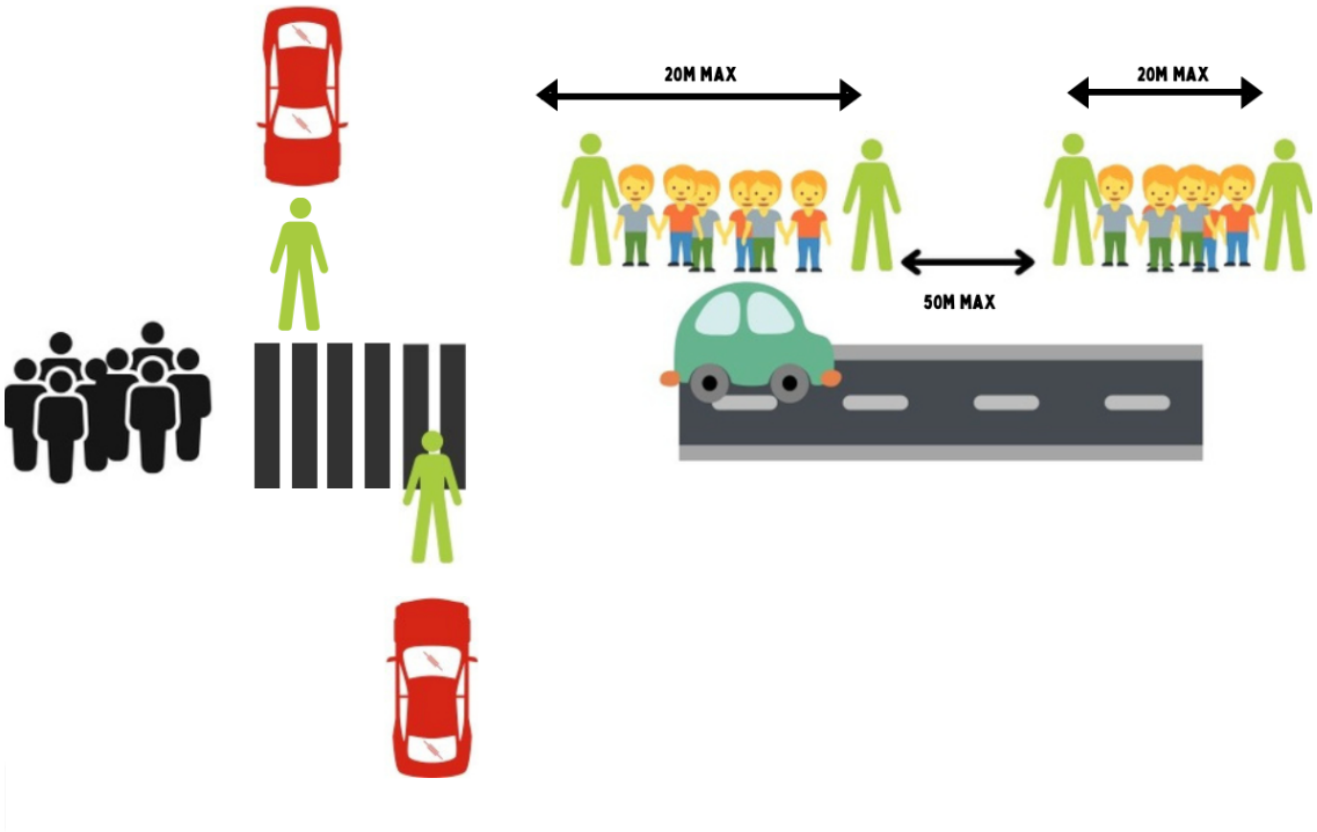

AVANT D'ENVISAGER UN DÉPLACEMENT, IL APPARTIENT AU DIRECTEUR D'ÉVALUER LE NOMBRE D'ACCOMPAGNATEURS NÉCESSAIRES. IL CONVIENT ÉGALEMENT DE SE RENSEIGNER AU PRÉALABLE SUR L'ITINÉRAIRE, VOIRE DE LE RECONNAÎTRE, DE SE TENIR INFORMÉ DES CONDITIONS MÉTÉO, DE PRÉVOIR DES SOLUTIONS DE REPLI ET DE VEILLER À CE QUE LES PARTICIPANTS SOIENT VÊTUS DE MANIÈRE ADAPTÉE.

L'ITINÉRAIRE PRÉVU DOIT PAR AILLEURS TENIR COMPTE DE L'ÂGE, DE LA RÉSISTANCE ET DE L'ENDURANCE DES PARTICIPANTS. ENFIN, LE CODE DE LA ROUTE DOIT ÊTRE SCRUPULEUSEMENT RESPECTÉ.

LORS D'UN DÉPLACEMENT À PIED AVEC DES MINEURS, IL EST IMPÉRATIF DE RESPECTER LE TAUX D'ENCADREMENT EXIGÉ DANS LE CADRE DES ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS (ACM). EN AUCUN CAS, IL NE DEVRA ÊTRE INFÉRIEUR À 2 ANIMATEURS - 1 DEVANT ET 1 DERRIÈRE - ET CELA, MÊME À FAIBLE EFFECTIF.

- LORS DES DÉPLACEMENTS DE JOUR, IL EST CONSEILLÉ DE MATÉRIALISER DU MIEUX POSSIBLE LA PRÉSENCE DU GROUPE (VÊTEMENTS DE COULEURS VIVES OU PORT DU GILET JAUNE).
- LORS DES DÉPLACEMENTS DE NUIT OU DANS DES CONDITIONS DIFFICILES DE VISIBILITÉ, LE GROUPE DOIT ÊTRE VISIBLE PAR LES AUTOMOBILISTES À AU MOINS 150 MÈTRES (ÉCLAIRAGE BLANC OU JAUNE À L'AVANT, ROUGE À L'ARRIÈRE, PORT DE BRASSARDS AU BRAS GAUCHE OU BRASSIÈRES POUR LES ACCOMPAGNATEURS). LA PRÉSENCE DU SYSTÈME D'ÉCLAIRAGE EST FACULTATIVE EN AGGLOMÉRATION SI L'ÉCLAIRAGE PUBLIC EST SUFFISANT.

- Déplacement en bus.

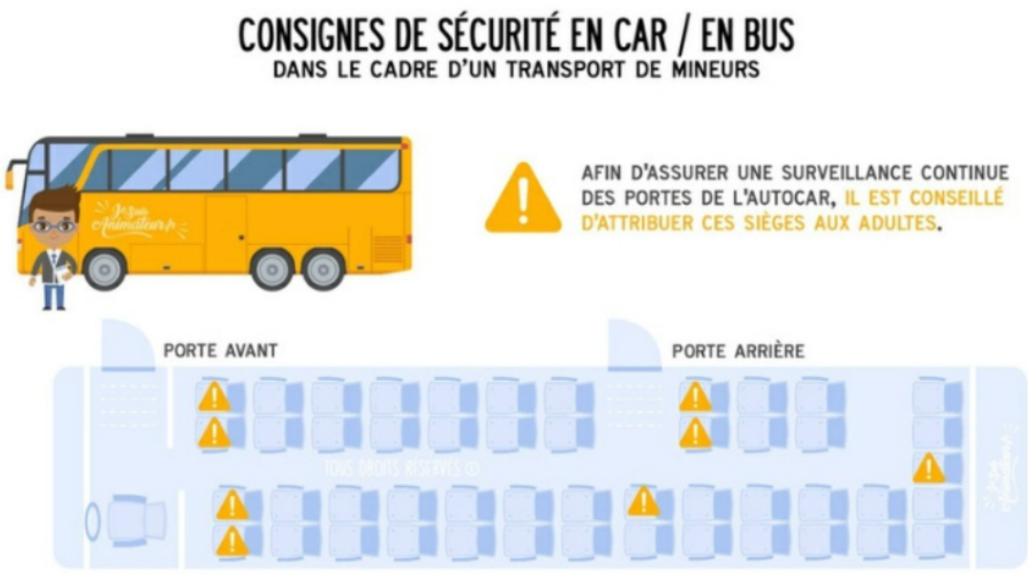

- Désignation d'un chef de convoi qui doit veiller à la conformité au transport et son bon déroulement.
- Établissement des listes d'embarquement des passagers
- Présence d'un animateurs près de chaque porte ou issus de secours
- Les enfants sont transportés assis.
- Le nombre d'accompagnant ne sera pas inférieur à ٢٠ non compris le conducteur.
- avant chaque trajet rappeler les consignes de sécurité.
- Compter chaque enfant avant et après le départ et donner le nombre exact au chauffeur.

- Sortie en dehors du lieu d'accueil

1- RÉALISER UNE FICHE DE SORTIE (LIEU, HORAIRE, EFFECTIF, ANIMATEURS, TRAJET...)
2- AVOIR À PORTÉ DE MAIN LES FICHES SANITAIRES AVEC INFORMATIONS NÉCESSAIRE EN CAS DE PROBLÈME.
3- VÉRIFIER LA TROUSSE PHARMACIE ET L'EMPORTER.
4- VÉRIFIER LE TRAJET DE LA SORTIE. 5- VÉRIFIER AVANT PENDANT ET AVANT LE RETOUR L'EFFECTIF
6- APPLIQUER LES RÈGLES DE SÉCURITÉ.